

dernières séances, a reçu une communication fort intéressante de M. Monolar, relativement à la conservation des légumes et des fruits par la chaux.

Ayant des pommes de terre fortement attaquées par la maladie, il les arracha précipitamment et en stratifia une partie dans un bassin d'environ 2 mètres cube avec de la chaux en poudre. A son grand étonnement, la peau de ces pommes de terre ne fut nullement altérée par le contact prolongé de la chaux, qui dura 14 mois. Comme goût, elles ressemblaient à des pommes de terre arrachées depuis quelques mois seulement. Des betteraves et des carottes, mises dans la chaux en septembre et retirées au printemps, semblent aussi fraîches que si elles avaient été arrachées hier.

Pour les fruits. M. Monolar a obtenu les mêmes résultats. Des raisins collades et des chasselas, après un séjour de sept mois et demi dans la chaux, se trouvent dans un état de fraîcheur étonnante pour la saison. Des poires d'hiver et des coings, qu'il n'avait pu jusqu'ici conserver que deux ou trois mois, ont pu, grâce à la chaux, arriver à un état de maturité complète.

M. Monolar fait observer que la chaux ne possède aucune propriété particulière pour retarder le terme de l'évolution intérieure du fruit, c'est-à-dire sa pourriture. Ainsi, il n'a pu conserver plus d'un mois et demi dans la chaux des poires du-chesses. Les qualités tardives se conservent seules longtemps.

Le grand avantage de la chaux est de défendre les fruits contre toute cause externe d'altération. Avec elle l'humidité, ainsi que les microbes qu'elle dépose sur la peau des fruits et qui engendrent tant de moisissures, ne sont plus à craindre. Il en est de même des attaques des rats et des insectes.

Jusqu'ici on n'a pu conserver longtemps les fruits que dans des fruitiers établis dans des conditions spéciales. Maintenant, à l'aide de la chaux, on pourra les conserver partout où l'on voudra. Il sera toujours préférable de se servir d'une cave au lieu d'un grenier.

Ce procédé exige une main-d'œuvre peu importante. La chaux se délite d'elle-même exposée à l'air, à l'abri de l'humidité, elle tombe ainsi en poussière et s'emploie à cet état quel que soit son degré d'hydratation. (Cosmos.)

NOUVEAU FLÉAU DES BESTIAUX.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'article de M. J. Fletcher, l'entomologiste distingué de la ferme expérimentale d'Ottawa. Le mal se répand dans diverses parties de la province et déjà fait des ravages considérables qui effrayent les cultivateurs. Comme on le verra, le remède indiqué en dernier lieu est très efficace et peu coûteux. Il suffit d'épandre les fumiers frais au moins deux fois par semaine et de le faire avec soin. E. A. BARNARD.

La Mouche des Cornes (*Haematobia serrata*).

Les cultivateurs s'alarment au sujet d'une petite mouche noire, d'environ le tiers de la grosseur des mouches ordinaires

de maison, qui vient de faire apparition sur les bestiaux dans les champs et les fatiguent beaucoup par leurs morsures irritantes.

Pendant qu'ils se reposent, ces mouches se groupent en grand nombre sur la base des cornes, de manière à former un anneau plus ou moins complet et c'est ce qui leur a fait donner le nom de *mouches des cornes*. C'est là le nouveau fléau dont on s'est préoccupé beaucoup aux États-Unis depuis trois ans. Il a été importé d'Europe en même temps que du bétail, en 1886, et fut d'abord signalé en Pensylvanie. De là il s'est répandu graduellement dans toutes les directions et il s'est rendu au Canada. (1)

On a prétendu que les œufs sont pondus sur les cornes et que les larves aussitôt formées s'introduisent dans la corne et de là dans la tête, ou bien que les œufs sont déposés dans des trous que les insectes auraient creusés dans la peau, et que les larves s'introduisent de là dans les chairs. On a dit de plus que plusieurs animaux en ont été tués du coup. Les cultivateurs apprendront sans doute avec satisfaction qu'aucune de ces prétentions n'est exacte. On connaît maintenant à fond l'histoire de l'insecte dans ses diverses phases, et l'on sait que les œufs et les larves ne se développent point sur le bétail mais qu'ils éclosent d'abord sur les fumiers frais dans

les champs. Cette mouche, comme tant d'autres, traverse quatre phases bien distinctes dans sa vie : 1. L'œuf, qui est très petit et d'une couleur brune foncée, est pondu par la mouche femelle sur la surface du fumier tout frais ; 2. La larve qui éclore après moins de 24 heures depuis la ponte, s'enfonce aussitôt dans le fumier frais et vit de sa partie liquide. Elle grossit rapidement et est à sa grosseur après 5 ou 6 jours. Elle est alors blanchâtre et longue d'environ 3/8 de pouce. C'est alors qu'elle s'en-

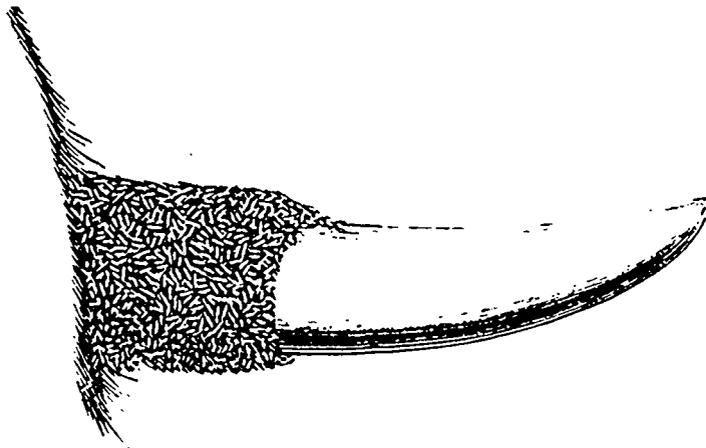


Fig. 1.—Corne de vache attaquée par une multitude de mouches. (Figure réduite.)

fonce à une petite distance dans le sol et atteint sa 3^{me} phase, la chrysalide. Celle-ci est brune, de forme ovale, d'environ 1/8 de pouce. Après 5 ou 6 jours l'insecte atteint sa forme parfaite de petite mouche noire, aux yeux rouges, ayant une langue pointue qui s'avance en dessous de la tête. C'est là l'instrument de torture qui tourmente le bétail. Il y a plusieurs générations dans une même saison et la dernière hiverne dans la terre, sous la forme de chrysalide. Les premières mouches apparaissent en mai, elles augmentent rapidement en nombre et tourmentent le bétail pendant toute la saison. Bien qu'elles n'aient pas fait mourir le bétail, paraît-il, elles le fatiguent tellement par leurs morsures que les animaux maigrissent beaucoup, diminuent de lait tant en quantité qu'en qualité du tiers et même de moitié. C'est là une très grande perte pour les cultivateurs qui négligent les remèdes que nous allons indiquer.

REMÈDES.

Ceux-ci sont de deux espèces : 1. Les remèdes préventifs qui empêchent les morsures de la mouche. 2. Les remèdes actifs qui détruisent l'insecte dans ses diverses phases. Les

(1) Et dans notre province où il exerce déjà de grands ravages.